

DEC171121DR07

Décision portant nomination de M. Nicolas FAURE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte l'UMR5516 intitulée « Laboratoire Hubert Curien »

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC162769INSIS portant renouvellement de l'UMR5516 intitulée « Laboratoire Hubert Curien » et nommant Mme Florence GARRELIE en qualité de directrice;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5516¹ en date du 12/04/2017 ;

Considérant que M. Nicolas FAURE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 08 et 09 mars 2012 et du 02 au 04 avril 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Nicolas FAURE, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5516 intitulée « Laboratoire Hubert Curien », à compter du 12 avril 2017.

M. Nicolas FAURE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nicolas FAURE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Etienne, le 13/04/2017

La directrice de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du partenaire
Président de l'université Jean-Monnet



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69